



# SUIVI DES AIDES VERSÉES AUX ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Données pour le département : "Alpes-Maritimes"



## **FONDS DE SOLIDARITÉ**

PANC MANCE

Données au 20/01/2022 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Depuis le début de la crise sanitaire de la COVID-19, l'État et les Régions ont mis en place un fonds de solidarité pour prévenir la cessation d'activité des petites entreprises, micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales, particulièrement touchés par les conséquences économiques de la COVID-19.

Les données utilisées proviennent de la DGFIP et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

#### Niveau National

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 39 043 841 724 euros

Nombre d'aides : 10 838 180

Nombre d'entreprises : 2 038 033

## Niveau Régional : Provence-Alpes-Côte d'Azur





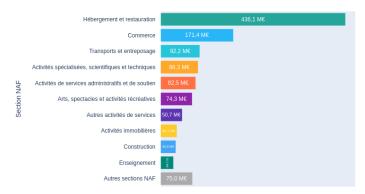
Montant total: 4 026 655 705 euros

Nombre d'aides : 1 153 252

Nombre d'entreprises : 211 459

# Niveau Départemental : Alpes-Maritimes

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 1 174 080 285 euros

Nombre d'aides: 320 174

Nombre d'entreprises : 54 180



## PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT

PHIANC PROPERTY AND

Données au 29/10/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Gouvernement met en oeuvre un dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 300 milliards d'euros.

Les entreprises peuvent désormais contracter un prêt jusqu'au 30 juin 2021 au lieu du 31 décembre 2020. Les données utilisées proviennent de la DG Trésor et sont disponibles en open data sur data gouv.fr

#### Niveau National

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)

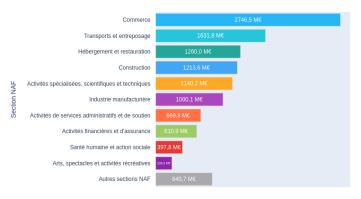


Montant total: 141 562 409 572 euros

Nombre de prêts : 693 398

## Niveau Régional : Provence-Alpes-Côte d'Azur





Montant total: 11 751 409 506 euros

Nombre de prêts : 75 644

# Niveau Départemental : Alpes-Maritimes

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 2 792 240 603 euros

Nombre de prêts : 20 562



## REPORTS D'ÉCHÉANCES FISCALES



Données au 26/08/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Gouvernement a annoncé le report des principales échéances fiscales des professionnels afin de tenir compte de leurs difficultés liées à la crise sanitaire de la COVID-19.

Les données utilisées proviennent de la DGFIP et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

#### Niveau National





Montant total: 3 588 194 587 euros

Nombre de reports : 115 095

## Niveau Régional : Provence-Alpes-Côte d'Azur





Montant total: 149 759 315 euros

Nombre de reports : 7 392

# Niveau Départemental : Alpes-Maritimes





Montant total: 33 898 343 euros

Nombre de reports : 1 483



# **AIDES AUX ARTISANS, COMMERÇANTS**

PANC PANCY

Données au 30/09/2020 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI) met en place une aide financière exceptionnelle à destination de tous les commerçants et les artisans qui sont en activité au 15 mars 2020 et ont été immatriculés avant le 1er janvier 2019.

<u>Les données utilisées proviennent de l'URSSAF et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr</u>

#### Niveau National





Montant total: 971 888 425 euros

Nombre d'aides : 1 188 713

## Niveau Régional : Provence-Alpes-Côte d'Azur





Montant total: 92 777 791 euros

Nombre d'aides: 119 543

# Niveau Départemental : Alpes-Maritimes

Top 10 des aides CPSTI ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 24 938 597 euros

Nombre d'aides: 31 670



## **ACTIVITÉ PARTIELLE**

PANC MANCE

Données au 23/02/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



L'activité partielle permet à l'employeur en difficulté de faire prendre en charge tout ou partie du coût de la rémunération de ses salariés. L'activité partielle s'adresse à tous les salariés qui subissent une baisse de rémunération imputable soit à une réduction de l'horaire de travail pratiqué dans l'établissement ou partie de l'établissement en deçà de la durée légale de travail, soit à une fermeture temporaire de tout ou partie de l'établissement.

Les données utilisées proviennent de la DARES

#### Niveau National



## Niveau Régional : Provence-Alpes-Côte d'Azur

